
ENJEUX ET ORIENTATIONS

OBJECTIFS ET INDICATEURS

*du Plan directeur de l'eau
du bassin versant de la rivière Saint-François*



Enjeux et orientations, objectifs et indicateurs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

Photos de la page couverture :

- Rivière Magog au barrage Paton (Stéphanie Martel)
- Vue du haut du Mont Owl's Head (Stéphanie Martel)
- Paysage agricole de Compton (Stéphanie Martel)
- Sortie en canot sur la rivière Saint-François (CHARMES)
- anards au lac des Nations de Sherbrooke (CHARMES)

Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versant de la rivière Saint-François (COGESAF)

5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4

Téléphone : (819) 864-1033
Télécopieur : (819) 864-1864
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca

www.cogesaf.qc.ca

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Le contenu de ce document n'engage que le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François.

Le COGESAF encourage la reproduction à des fins éducatives d'une partie ou de la totalité du document à la condition d'en indiquer la source.

Référence à citer :

COGESAF, 2010. Enjeux et orientations, objectifs et indicateurs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. 8 p.

Note au lecteur

L'information contenue dans un Plan directeur de l'eau est imposante et est présentée dans plusieurs documents. Le lecteur est donc invité à consulter l'ensemble de ces documents :

COGESAF, 2010. *Le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François : À la confluence de l'information et de l'action*, 29 p.

COGESAF, 2006. *Analyse du bassin versant de la rivière Saint-François*, 255 p.

COGESAF, 2010. *Enjeux et orientations, objectifs et indicateurs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François*, 8 p.

COGESAF, 2010¹. *Plan d'action du bassin versant de la rivière Saint-François* (138 fiches d'action)

Le COGESAF propose différentes façons de consulter ces documents sur le portail de l'eau au www.cogesaf.qc.ca :

1. Consultation des pages appropriées dans le portail de l'eau du COGESAF
2. Téléchargement des documents à partir du portail de l'eau du COGESAF en *PDF*
3. Recherche avancée dans le répertoire du plan d'action dans le portail de l'eau du COGESAF pour sélectionner les éléments par mots clefs, par enjeux, orientations, objectifs généraux ou spécifiques, ou par territoire de comité local de bassin versant
4. Navigation dans la cartographie dynamique du portail de l'eau du COGESAF pour la localisation et la consultation des éléments du plan d'action avec une référence spatiale

¹ Les fiches du plan d'action du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François seront mises à jour périodiquement. Nous invitons les lecteurs à consulter régulièrement le portail de l'eau du COGESAF (www.cogesaf.qc.ca)

Liste des acronymes

ACA : Appalachian Corridor Appalachien

CARTEL : Centre d'application et de recherche en télédétection

CEGEP : Collège d'Enseignement Général Et Professionnel

CEHQ : Centre d'expertise hydrique du Québec

CLBV : Comité local de bassin versant

COGESAF : Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versant de la rivière Saint-François

CRÉ : Conférence régionale des élus

CRRNT : Commission régionale des ressources naturelles et du territoire

DSÉE : Direction du suivi de l'état de l'Environnement

IIB : Indice d'intégrité biotique

MAMROT : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MCI : Memphrémagog Conservation inc.

MDDEP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

MELS : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

MES : Matières en suspension

MRC : Municipalité régionale de conté

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

MSP : Ministère de la Sécurité publique

MTQ : Ministère des Transports du Québec

OBV : Organisme de bassin versant

PAA : Plan d'accompagnement agroenvironnemental

PAEF : Plan agroenvironnemental de fertilisation

PAPA : Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert

PDE : Plan directeur de l'eau

RAPPEL : Regroupement des associations pour la protection de l'Environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François

RPGLSF : Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François

SPBE : Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

UPA : Union des producteurs agricoles

UFC : Unité formant colonie (coliforme fécaux)

ZIPP : Zone d'intervention prioritaire phosphore

| Enjeux | Orientations | Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Indicateurs |
|---|---|--|---|--|
| Enjeu A. Qualité de l'eau pour la santé de la population | A.1 Diminuer l'impact associé à la présence de cyanobactéries sur la santé de la population | A.1.1 Avoir éliminé les occurrences de fleurs d'eau de cyanobactéries dans les plans d'eau | A.1.1.1 Réduire l'apport de 50 % des sources de phosphore ciblées dans le bassin versant de la rivière Saint-François | Nombre de sources où des actions visant la réduction du phosphore ont été mises en place |
| | | A.1.2 Réduire les risques associés à la présence de cyanobactéries et de cyanotoxines sur la santé de la population | A.1.2.1 Atteindre une diminution de 25 % des restrictions d'usage liées à l'eau potable ou à la baignade au lac Brompton | Nombre de restrictions d'usage liées à l'eau et la baignade |
| | A.1.2.2 Sensibiliser la population sur les effets des cyanobactéries et des cyanotoxines et la probabilité d'entrer en contact avec celles-ci | | Nombre de personnes ayant été sensibilisées | |
| | A.2 Diminuer l'impact de la présence d'organismes pathogènes sur la santé de la population | A.2.1 Diminuer les risques à la santé de la population associés à la présence d'organismes pathogènes aux lieux de baignade | A.2.1.1 Atteindre en tout temps une concentration inférieure à la norme pour le contact primaire dans les plages publiques du bassin versant | Unité formant colonie (UFC) |
| | | | A.2.1.2 Sensibiliser les gestionnaires et les usagers des plages aux risques associés à la présence d'organismes pathogènes dans toutes les plages du bassin | Nombre de gestionnaires sensibilisés. Nombre d'usagers de plage sensibilisés. |
| | | A.2.2 Offrir une eau potable de qualité en tout temps pour tous les résidents du bassin versant de la rivière Saint-François | A.2.2.1 Éliminer les avis d'ébullition causés par la présence d'organismes pathogènes dans les réseaux d'aqueduc publics des municipalités d'Ayer's Cliff, Dudswell, Hatley, North Hatley, Stratford et Sainte-Edwidge-de-Clifton | Présence/absence d'avis d'ébullition |
| A.2.2.2 Protéger les sources d'eau potable des lacs Memphrémagog, Massawippi, Montjoie, Aylmer, Bowker, À la Truite, et la rivière Saint-François | | | Nombre de sources d'eau potable en surface dont le bassin versant a un statut de protection | |

| Enjeux | Orientations | Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Indicateurs |
|--|--|---|--|---|
| Enjeu A. Qualité de l'eau pour la santé de la population | A.3 Diminuer les risques associés à la présence de polluants toxiques pour la santé de la population | A.3.1 Éliminer les risques associés à la présence de polluants toxiques pour la consommation de poisson de pêche sportive | A.3.1.1 Diminuer la concentration de polluants toxiques pouvant s'accumuler dans la chair des poissons de pêche sportive dans les lacs où l'offre de pêche est élevée et diminuer les risques associés | Nombre de personnes sensibilisées |
| | A.4 Améliorer les connaissances sur l'eau du bassin versant (quantité et qualité) | A.4.1 Connaître la qualité de l'eau de l'ensemble des cours d'eau, lacs et réserves d'eau souterraine | A.4.1.1 Acquérir de l'information sur la qualité de l'eau souterraine, sa quantité et sa vulnérabilité dans l'ensemble du bassin versant | Portrait de l'eau souterraine |
| | | | A.4.1.2 Bonifier l'information sur la qualité de l'eau des lacs Memphrémagog, Brompton, Magog, Boissonneault, Lovering, Grand lac Saint-François, Aylmer et Montjoie | Nombre de lacs pour lesquels nous avons une information de qualité |
| | | | A.4.1.3 Acquérir des connaissances sur la provenance des surplus d'éléments nutritifs dans les bassins versants des lacs Aylmer, Grand lac Saint-François, Brompton, Massawippi, Boissonneault et Lovering | Rapport sur la provenance des surplus d'éléments nutritifs dans le bassin versant |
| | | | A.4.1.4 Obtenir des informations complètes et comparables sur la qualité de l'eau des cours d'eau des CLBV prioritaires | Quantité d'informations |
| | | | A.4.1.5 Permettre une libre circulation de l'information sur l'eau du bassin versant | Quantité d'informations en libre circulation |
| | | | A.4.1.6 Favoriser la recherche sur les cyanotoxines, les polluants toxiques et les polluants émergents | Nombre de rapports |

| Enjeux | Orientations | Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Indicateurs |
|-------------------------------|---|--|---|---|
| Enjeu B. Écosystème aquatique | B.1 Diminuer l'impact des dépôts de sédiments, matières en suspension et de l'érosion sur la qualité des écosystèmes aquatiques | B.1.1 Atteindre, en tout temps, une concentration de matières en suspension d'au plus 25 mg/L supérieure à la concentration naturelle des cours d'eau | B.1.1.1 Réduire la concentration moyenne annuelle de matières en suspension dans les cours d'eau des bassins versant St-Germain, aux Vaches, Tomifobia, Magog, Aylmer et Grand lac Saint-François | Concentration de matières en suspension |
| | | B.1.2 Avoir atteint un taux de végétalisation des bandes riveraines de 100% du réseau hydrique du bassin versant en conformité avec la Politique de protection des bandes riveraines, des rives et du littoral | B.1.2.1 Végétaliser de façon permanente 15% du kilométrage total de rives des territoires des CLB prioritaires, en conformité avec la Politique de protection des bandes riveraines, des rives et du littoral | Pourcentage de bandes riveraines végétalisées |
| | B.2 Valoriser, maintenir et restaurer l'habitat faunique aquatique | B.2.1 Assurer que 12 % du territoire du bassin versant soit en milieu naturel protégé | B.2.1.1 Se donner les moyens d'assurer la protection de la valeur écologique de l'ensemble des milieux humides | Nombre de milieux humides dont la valeur écologique est préservée |
| | | | B.2.1.2 Assurer la protection des milieux naturels le long du tronçon principal de la rivière Saint-François | Superficie protégée (en km ²) |
| | | B.2.2 Atteindre une cote d'indice d'intégrité biotique excellente dans tous les cours d'eau | B.2.2.1 Atteindre une cote d'indice d'intégrité biotique "bonne" dans les 13 CLB prioritaires | Cote de l'Indice d'intégrité biotique |
| | | B.2.3 Assurer la protection de l'habitat des poissons de pêche sportive dans les lacs du bassin versant | B.2.3.1 Assurer la protection de l'habitat des poissons de pêche sportive dans le Grand lac Saint-François | |

| Enjeu | Orientations | Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Indicateurs |
|-------------------------------|--|---|---|----------------------------|
| Enjeu C. Sécurité des usagers | C.1 Améliorer la sécurité des résidents du bassin versant face aux risques d'inondations | C.1.1 Avoir éliminé les risques à la sécurité des usagers associés aux inondations des zones habitées | C.1.1.1 Diminuer le nombre d'habitations inondées lors des crues automnales à Weedon | Nombre de maisons inondées |
| | | | C.1.1.2 Tenir compte des changements climatiques dans l'ensemble des projets d'aménagement intégré du territoire par bassin versant | Nombre de projets |

| Enjeu | Orientations | Objectifs généraux | Objectifs spécifiques | Indicateurs |
|---------------------------------------|---|--|---|--|
| Enjeu D. Activités récréotouristiques | D.1 Encourager les initiatives liées à l'offre d'activités récréo-touristiques dans une optique de développement durable et de cohabitation harmonieuse entre les différents usages | D.1.1 Avoir atteint une cohabitation harmonieuse des habitats fauniques et usages récréo-touristiques qui permet le maintien d'une excellente qualité de l'eau | D.1.1.1 Augmenter l'accessibilité à la rivière Magog et Saint-François pour la pratique d'activités récréotouristiques dans une optique de développement durable et de cohabitation harmonieuse | Nombre de sites aménagés ou réaménagés |